



L'ÉCRIT QUI MOTIVA
LES RECHERCHES DE L'ABBÉ
SAUNIÈRE À RENNES-LE-CHÂTEAU

RHEDAE LA CITÉ DES CHARIOTS

LOUIS FEDIÉ

Nouvelle édition du texte de 1880

Arcadia
editions

SOMMAIRE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES COMTES DU RAZES

Chapitre I

Des documents historiques dont les plus anciens remontent aux dernières années du VII^e siècle, et parmi lesquels figurent un acte conservé dans le Cartulaire du Capcir, font mention d'un territoire ou plutôt d'un diocèse situé dans la Septimanie, et qui s'appelait le *Rhedesium* ou *Pagus Rhedensis*. Ce diocèse avait une capitale. Quel était le vrai nom de cette capitale ? Quel était sa véritable position géographique ? A quelle époque remonte sa création ?

Sur le premier point, la réponse est facile. Les deux prélats qui, en 798, furent envoyés par Charlemagne dans la Septimanie comme juges-commissaires, font mention de la cité de Rhedae qu'ils désignent en même temps que Narbonne et Carcassonne. Mais cette énonciation de Rhedae, ainsi classé de la part des missi dominici au rang des cités importantes, n'a pas besoin de commentaire. Il s'agit bien d'une des principales villes de la Septimanie, qui ne pouvait être que la capitale du diocèse auquel elle avait donné son nom. BESSE, l'un des historiens que l'on aime à consulter, est disposé à croire que, dans le courant du VI^e siècle, les évêques de Carcassonne, chassés de leur siège par les Ariens, établirent leur résidence provisoire à Rhedae. Voilà tout autant de preuves attestant, à une époque antérieure au VII^e siècle, non-seulement l'existence, mais encore l'importance d'une cité qui était la capitale du Rhedesium.

Il nous reste à rechercher quelle était la position géographique de cette cité, et à rechercher sa création. Nul

historien n'a donné des indications sur l'origine, l'importance et le rôle historique de la ville de Rhedae. Sa fondation est tellement mystérieuse qu'elle semble avoir découragé les chroniqueurs et les archéologues.

On ne lui a pas fait l'honneur d'inventer une fable ou un récit légendaire pour expliquer ses commencements. Cette auréole populaire, empreinte de merveilleux, qui entoure le berceau de certaines cités de la Gaule Narbonnaise, et notamment de Carcassonne, lui fait complètement défaut. On dirait qu'elle est née d'une seule pièce et qu'elle n'a été découverte que quelques siècles après sa fondation. Nous trouvons l'explication de ce phénomène historique dans ce fait que la création de la capitale du Rhedesium est postérieure à l'occupation romaine, et antérieure à la constitution sociale qui commença à prendre corps dans la Narbonnaise, immédiatement après la conquête des Wisigoths. C'est ce qui explique les erreurs de certains commentaires dont les uns nous représentent Rhedae comme un oppidum d'origine gauloise, tandis que d'autres attribuent sa fondation à une colonie romaine. La même erreur s'est produite chez certains historiens quand il s'agit de déterminer l'emplacement exact qu'occupait la cité de Rhedae. Les uns ont prétendu qu'elle était située dans le pays de Chercorb ou Kercobz, d'autres l'ont placée à Rennes-les-bains. Enfin on a émis l'opinion qu'il avait existé deux cités de ce nom dans la Gaule Narbonnaise. Nous allons essayer d'apporter la lumière dans ces ténèbres.

Aucun des auteurs latins qui se sont fait les historiens de la conquête romaine dans la Gaule Narbonnaise n'a fait mention ni de Rhedae, ni du Rhedesium, c'est-à-dire d'un diocèse portant ce nom. Dans la chronique d'EUSÈBE figure un passage où l'auteur s'est borné à parler d'un faubourg portant le nom d'Atax qui paraît avoir été le berceau de la ville de Limoux. DU MÈGE, dans ses commentaires, émet, sous une forme dubitative, une opinion que nous ne saurions partager. D'après lui, certains centres de

population situés dans la vallée de l'Aude pourraient avoir une origine gallo-hellénique, en ce sens que, à la suite de la création de comptoirs grecs sur le littoral de la Méditerranée, des colonies dans lesquelles se trouvaient mêlés l'élément indigène et l'élément étranger, aient été créées sur cette partie de la Narbonnaise. Nous n'aborderons pas ici la discussion sur l'opinion émise par DU MÈGE, opinion que nous sommes loin de partager. Nous nous bornerons à constater qu'il ne cite pas Rhedae parmi les localités qui, d'après lui, seraient d'origine hellénique.

La fondation de Rhedae est-elle due à cette fraction de volkes Tectosages qui habitait les bords de l'Aude et que l'on appelait Atacins, du nom du fleuve Atax ? Nous ne le pensons pas. Cette population clairsemée sur un sol ingrat, dans un pays couvert de vastes forêts de chênes et de sapins, n'aurait pas abandonné le fond des vallées si propre à la culture, qui leur offrait des abris commodes, et qui leur assurait des moyens faciles d'existence, grâce aux produits de la chasse et de la pêche. Elle n'aurait pas déserté ce territoire sur lequel les communications étaient faciles, et où l'on pouvait échapper aux poursuites des détachements des armées romaines, grâce aux grottes et aux cavernes dont le sol était couvert. Les Atacins n'avaient donc aucun avantage à établir un oppidum, village ou ville, sur un plateau élevé qui n'offrait ni facilité d'existence, ni sécurité.

Nous venons de démontrer que la cité de Rhedae n'a pas été fondée par une population indigène, la tribu des Atacins; qu'elle ne doit pas, non plus, sa création à une colonie gallo-romaine, et enfin qu'elle n'est pas d'origine gallo-hellénique. Cette ville à été construite par des étrangers, par des envahisseurs et des conquérants. Ces conquérants ne venaient pas des régions du Nord ; trop d'obstacles les auraient arrêtés dans leur marche, et ils n'auraient pas même essayé de surmonter ces obstacles pour venir occuper un coin de terre déshérité. Tout prouve, au contraire, qu'ils venaient du Sud, c'est-à-dire des régions